

Non classifié

DCD/DAC/GEN/M(2008)2/PROV

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

23-Sep-2008

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme

**COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SIXIEME REUNION DU RESEAU DU CAD SUR L'EGALITE
HOMME-FEMME**

7-9 juillet 2008

Personnes à contacter :

Patti O'Neill : tél : +33 1 45 24 18 87 (patti.oneill@oecd.org)

Jenny Hedman : tél : +33 1 45 24 96 18 (jenny.hedman@oecd.org)

JT03251008

Ta. 87950

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format



**DCD/DAC/GEN/M(2008)2/PROV
Non classifié**

Français - Or. Anglais

TABLE DES MATIÈRES

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SIXIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME 7-9 JUILLET 2008	3
1. Séance d'ouverture.....	3
2. La gestion axée sur les résultats sur la voie du développement (GRD) – atelier sur la gestion, l'obtention et la mesure des résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes.....	3
Session I – Pose du décor : Qu'entendons-nous par gestion au service de résultats sur la voie du développement ?.....	4
Séance II – Études de cas des pays partenaires.....	5
Séance III – Approches des donateurs s'agissant de la gestion et de la mesure des résultats sur la voie du développement.....	7
Séance IV – La question des capacités : quels enseignements les donateurs ont-ils tirés des faits recueillis ?.....	8
Séance V – Des moyens novateurs de produire des résultats.....	9
3. Priorités et manifestations à l'échelle mondiale et programme de travail du GENDERNET	10
i. Influencer sur le programme d'action mondial à l'appui du développement pour 2008 et y prendre part.....	10
ii. Rapports succincts des membres et observateurs sur les grands axes de leurs principales priorités et activités actuelles.....	11
iii. Point sur les évolutions en cours au sein du CAD.....	11
iv. Programme de travail et budget 2007-08 — rapport sur les résultats obtenus.....	12
v. Programme de travail et budget 2009-10	13
4. Élection du Président et du Bureau	14

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SIXIÈME RÉUNION DU RÉSEAU DU CAD SUR L'ÉGALITÉ HOMME-FEMME

7-9 JUILLET 2008

1. Séance d'ouverture

1. La Présidente (Dorthea Damkjaer, Danemark) souhaite la bienvenue aux participants. Le compte rendu succinct de la cinquième réunion du Réseau du CAD sur l'égalité homme-femme (27-29 juin 2007) [DCD/DAC/GEN/M(2007)1/PROV] est approuvé et le projet d'ordre du jour annoté de la sixième réunion [DCD/DAC/GEN/A(2008)2] est adopté.

2. La gestion axée sur les résultats sur la voie du développement (GRD) – atelier sur la gestion, l'obtention et la mesure des résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes

2. Les objectifs de l'atelier sont les suivants :

- Mettre en commun des données d'expérience et des bonnes pratiques pour l'instauration avec les partenaires d'une collaboration propre à favoriser des résultats sur le terrain dans les pays partenaires ;
- Mieux appréhender les moyens de mettre en place les capacités voulues pour assurer une gestion axée sur les résultats et mesurer les résultats obtenus vers l'égalité homme-femme – du point de vue aussi bien des pays partenaires, que des organismes donateurs et des organisations non gouvernementales ;
- Fournir des exemples d'outils et d'approches que les donateurs utilisent pour obtenir des résultats et les mesurer, sur le terrain et en interne ;
- Apporter des informations sur les travaux de l'Activité conjointe du Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide (GT-EFF) sur la gestion au service de résultats sur la voie du développement, ainsi que sur les projets relatifs à la table ronde sur la gestion axée sur les résultats prévue au troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit se tenir à Accra (2-4 septembre 2008).

3. Les résultats qu'on en attend sont les suivants :

- Susciter des idées neuves sur les moyens d'obtenir des résultats durables en matière d'égalité homme-femme ;
- Permettre aux membres de s'impliquer plus activement dans les efforts déployés en faveur d'une gestion davantage axée sur l'obtention de résultats sur la voie du développement ;
- Rehausser la coordination des cadres de résultats ;
- Recenser les produits intermédiaires prioritaires à inscrire dans le programme de travail du Réseau pour 2009-10 dans le domaine de la gestion axée sur les résultats en matière de développement.

Session I – Pose du décor : Qu’entendons-nous par gestion au service de résultats sur la voie du développement ?

Animateur : **Cathy Gaynor**

Membres du panel :

- **Ambassadeur Joan Boer**, Représentant permanent des Pays-Bas auprès de l’OCDE, co-président de l’Activité conjointe du GT-EFF sur la GRD et co-président de la table ronde d’Accra sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement
- **Shaid Zahid**, Economiste principal (Planification et élaboration des politiques), Banque asiatique de développement
- **Florence Ebam Etta-Akinaina**, African Evaluation Association
- **Ann Good**, Analyste principal, Direction de la planification générale et de la coordination, ACIDI
- **Lídia Meque**, Irish Aid, Mozambique

4. Les membres du panel et les participants font observer que la « gestion axée sur les résultats en matière de développement » peut être interprétée de diverses manières et que sa définition a évolué au fil du temps. Si l’accent a été mis sur la gestion opérationnelle de l’aide (processus), on fait valoir qu’il faut se concentrer sur *les résultats* que l’on souhaite obtenir. M. Stefan Schmitz (Secrétariat de l’OCDE) estime que la GRD peut être considérée simultanément comme une boîte à outils et comme une « philosophie » ou une façon de penser. En tant que boîte à outils, la GRD offre des moyens pour la planification, la budgétisation, la fourniture de services, le suivi, l’évaluation et la notification, et le retour d’informations sur les performances. En tant que « philosophie », elle constitue un nouveau paradigme, la priorité n’étant plus accordée aux ressources mises en œuvre mais aux résultats obtenus en matière de développement. Ce qui compte, par exemple, ce n’est pas de savoir combien d’écoles ont été construites, mais combien de filles et de garçons ont un meilleur niveau d’instruction.

5. L’Ambassadeur Boer propose de définir la notion de gestion axée sur les résultats en matière de développement comme « l’offre d’opportunités pour améliorer l’existence des citoyens dans les domaines où il appartient aux pouvoirs publics d’intervenir, au niveau national mais compte tenu des engagements pris à l’échelle internationale ». L’aide est un simple catalyseur, qui vient à l’appui d’un processus consistant en fin de compte à changer les comportements. L’Ambassadeur note aussi que la GRD requiert davantage de courage de la part des pouvoirs publics que ce n’est le cas pour les biens publics et qu’elle constitue un cadre dans lequel les inégalités entre les sexes peuvent être valablement abordées.

6. Il est convenu que des indicateurs de l’égalité homme-femme, compréhensibles pour les citoyens, doivent être intégrés aux cadres de résultats. Mme Etta-Akinaina informe les participants que le groupe d’experts de l’UNIFEM sur les modalités de l’aide a élaboré un ensemble d’indicateurs qui pourraient compléter les indicateurs prévus dans la Déclaration de Paris. Il est pris note de la décision récente selon laquelle tous les indicateurs associés aux OMD « doivent être ventilés, dans la mesure du possible, par sexe et par zone urbaine et rurale ».

7. Le principal message délivré par Ann Good est que l’accent mis simultanément sur la Déclaration de Paris, le Forum de haut niveau d’Accra et les efforts actuellement déployés par l’Activité conjointe à l’appui de l’évaluation des capacités des pays partenaires dans le domaine de la GRD (CAP-Scan) offre une excellente occasion de consolider nos travaux sur l’égalité homme-femme. En se plaçant dans la perspective de la gestion axée sur les résultats en matière de développement, on pourrait rendre notre approche plus systématique. Mme Good invite instamment les membres du GENDERNET à participer activement aux travaux de l’Activité conjointe comme le CAP-Scan, le Document de référence sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement et les Communautés de pratique.

8. Un certain nombre de participants considèrent qu'il est risqué d'utiliser le terme « transversal » en liaison avec l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes, les droits de l'homme et la viabilité écologique dans la mesure où il réduit l'importance que revêtent ces aspects en tant qu'objectifs de développement.

Séance II – Études de cas des pays partenaires¹

Présidents de séance : **Dorthea Damkjaer** (Danemark) et **Katherine Blakeslee**, États-Unis

Ouganda – faire avancer l'égalité entre les sexes dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités des administrations locales

Orateurs :

- **Assumpta Ikiriza Tibamwenda**, Coordinateur adjoint, Unité de la coordination des programmes, ministère de la Gouvernance locale, Ouganda
- **Magdalene Kyomukama**, Assistant Commissioner Gender and Community Development, ministère des questions d'Égalité entre hommes et femmes, de la Main-d'œuvre et du Développement social, Ouganda.

9. L'Ouganda s'est doté d'un solide cadre législatif et stratégique propre à promouvoir l'égalité entre les sexes. La stratégie pour l'égalité homme-femme n'ayant pas débouché sur des actions satisfaisantes au niveau local, une initiative novatrice visant l'évaluation des performances a été mise au point dans le cadre du Programme de renforcement des capacités des administrations locales.

10. Dans le cadre d'un dispositif d'incitations qui récompense les bonnes performances et sanctionne les mauvaises, les administrations locales sont tenues de satisfaire à certains critères de base concernant l'égalité homme-femme pour pouvoir obtenir des subventions. Lorsqu'elles ne répondent pas à ces critères, une allocation leur est versée, en lieu et place des subventions, pour qu'elles renforcent leurs capacités dans ce domaine. Un sous-ensemble d'indicateurs de l'égalité homme-femme adapté aux zones en conflit a été intégré au dispositif d'incitations. La décentralisation a également aidé à faire en sorte que les femmes puissent se faire mieux entendre et offrent une plate-forme d'action.

République kirghize — mise au point d'une stratégie de développement

Orateurs :

- **Sanjar Mukanbetov**, Vice-ministre du Développement économique et du Commerce, République kirghize
- **Anastasia Divinskaya**, Conseillère de l'UNIFEM pour l'égalité homme-femme auprès du coordonnateur résident des Nations Unies en République kirghize

11. Cette étude de cas montre comment la République kirghize a mis au point une stratégie nationale de développement (SND) qui recense des résultats concrets à atteindre en matière de développement en liaison avec les OMD. Un certain nombre d'indicateurs de suivi de la SND sont ventilés par sexe.

12. Certains des problèmes qui subsistent renvoient au manque de capacités permettant d'assurer une planification stratégique, une mise en œuvre et un suivi qui prennent en compte la problématique homme-

1. Les éléments d'information fournis par les études de cas et les discussions en atelier seront adaptés pour la série de Synthèses du GENDERNET sur l'égalité homme-femme, le renforcement du pouvoir des femmes et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (voir les sections 3 iv et v).

femme, et au fait que l'égalité entre les sexes soit abordée comme une question transversale, ce qui se traduit par une appropriation insuffisante de la problématique considérée par les institutions publiques.

Cambodge – une approche particulière de la réalisation des OMD

Orateur :

- **Son Excellence Mme Chou Bun Eng**, Directeur général responsable du développement social au ministère de la Condition féminine, Cambodge

13. Mme Chou Bun Eng explique comment les questions touchant à l'égalité homme-femme ont été intégrées au Plan national de développement stratégique du Cambodge en étoffant les cibles et indicateurs officiels associés aux OMD. Une nouvelle cible a été ajoutée à l'OMD 3 qui consiste à réduire toutes les formes de violence exercées à l'encontre des femmes et des enfants. Des indicateurs supplémentaires ont également été prévus pour d'autres OMD, notamment un indicateur renvoyant à la vulnérabilité des femmes mariées à l'infection par le VIH.

14. En outre, des mesures différenciées selon les sexes ont été intégrées aux indicateurs de suivi conjoints gouvernement-donneurs mis au point au Cambodge.

Mozambique — la gestion au service de résultats vers l'égalité des sexes dans le contexte du soutien budgétaire général

Orateurs :

- **Graça Samo**, Executive Director, Forum Mulher
- **Araújo Martinho**, ministère du Développement et de la Planification, Mozambique
- **Lídia Meque**, Irish Aid

15. Le deuxième cadre stratégique de lutte contre la pauvreté du Mozambique (PARPA II) comporte plusieurs indicateurs de la situation respective des femmes et des hommes et stipule que l'inégalité entre les sexes est un obstacle à la croissance économique du pays. Le PARPA II s'attaque aussi à la question de l'égalité homme-femme en ménageant aux agents de l'État la possibilité de renforcer leurs capacités. Cela a pu se faire grâce aux efforts déployés par les pouvoirs publics, avec le soutien des donateurs, pour ouvrir un espace à la société civile.

16. Les difficultés que rencontre le Mozambique pour parvenir à des résultats en matière d'égalité homme-femme renvoient au manque de capacités, à la mise en œuvre défailante des politiques à l'échelon local, au fait que les donateurs pilotent le processus et à la nécessité d'une participation des OSC dans un contexte de soutien budgétaire.

Débat

17. Si certains participants craignent que l'insistance des donateurs à vouloir que l'égalité homme-femme soit assurée, puisse être perçue comme une conditionnalité, les représentants des pays partenaires encouragent les donateurs à continuer de s'engager en faveur de l'égalité entre les sexes et du renforcement du pouvoir des femmes, et d'allouer des ressources pour les promouvoir. Il est demandé aux donateurs de ne pas avoir peur d'intervenir dans ce domaine et d'adopter entre eux une approche plus cohérente et mieux coordonnée de l'égalité entre hommes et femmes. Des représentants des pays partenaires font observer que les donateurs doivent commencer à utiliser les systèmes nationaux, faute de quoi ils ne pourront jamais être améliorés.

18. On fait observer que des engagements pris à l'échelon régional, conjugués à des références explicites à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes dans les plans nationaux de développement, peuvent constituer une base utile pour élaborer un programme d'action en faveur de l'égalité homme-femme à l'échelon local.

19. Les participants soulignent la nécessité de réfléchir plus avant aux moyens d'apporter des financements aux acteurs de la société civile dans le nouvel environnement de l'aide. On estime qu'il est prématuré de penser que la société civile peut rester indépendante alors qu'elle est directement tributaire des financements des gouvernements des pays partenaires.

20. Il est également souligné que l'égalité homme-femme commence au niveau individuel, ce qui vaut aussi pour le personnel des administrations des pays partenaires.

Séance III – Approches des donneurs s'agissant de la gestion et de la mesure des résultats sur la voie du développement

Président de séance : **Dorthea Damkjaer**

21. Des intervenants d'Australie, du Canada, de Norvège et de la Banque asiatique de développement engagent une discussion sur les approches de la gestion axée sur les résultats qui sont suivies par les donneurs. Les difficultés que soulève la mesure et l'imputation des résultats obtenus sur le front de l'égalité homme-femme sont avérées. C'est ce qui explique qu'on mesure plus souvent les *ressources mises en œuvre* que les résultats effectifs. Il n'est ni possible, ni souhaitable d'imputer des résultats aux efforts d'un donneur particulier. Il est souligné durant la discussion que même si de nombreux donneurs ont adopté des déclarations fortes de politique, leur transposition dans les faits tarde à venir.

22. AusAID s'efforce de relever les différents défis posés par la gestion et la mesure des résultats obtenus en matière d'égalité entre les sexes en utilisant des indicateurs sexo-spécifiques adaptés au contexte et non des indicateurs applicables à l'ensemble du programme d'aide. La politique menée par AusAID en faveur des femmes s'appuie sur un cadre analytique et sur des échantillons de résultats obtenus en matière d'égalité homme-femme pour chaque secteur. Les gestionnaires de programmes sont eux-mêmes chargés de mesurer les résultats obtenus sur le front de l'égalité entre les sexes dans leurs domaines respectifs.

23. On fait valoir que pour garantir une approche efficace et cohérente de l'égalité homme-femme, il faut que la question soit prise en compte dans le cadre stratégique d'ensemble des organismes d'aide. La Banque asiatique de développement a intégré la question de l'égalité entre les sexes dans son cadre stratégique, *Stratégie en 2020*.

24. Certains participants estiment qu'un changement dans le comportement et l'attitude des donneurs à l'égard de l'égalité homme-femme serait plus utile que la collecte d'informations supplémentaires et la conduite d'évaluations. La Norvège qui partage ce point de vue, utilise principalement des informations déjà disponibles, comme les statistiques du CAD, et les rapports et plans des ambassades, au lieu de générer de nouvelles données.

25. Les participants soulignent la nécessité d'aborder aussi la question de l'égalité entre les sexes par le biais des organismes multilatéraux. L'ACDI a mis au point un outil permettant d'évaluer dans quelle mesure les organisations partenaires auxquelles elle apporte des financements centraux peuvent produire des résultats dans le domaine de l'égalité des sexes. L'ACDI devrait ainsi pouvoir évaluer si un changement se produit au fil du temps. Les discussions s'articulent autour d'un échange d'informations sur les approches suivies par les différentes organisations pour renforcer les capacités des partenaires à l'appui de l'égalité homme-femme et portent sur la manière dont les conclusions dérivées de l'utilisation des outils

de l'ACDI et d'autres organismes pourraient être communiquées le cas échéant, en vue d'éviter la répétition d'évaluations de la situation en matière d'égalité homme-femme avec les mêmes partenaires.

26. On fait valoir que les spécialistes et les défenseurs de l'égalité homme-femme doivent présenter les questions touchant à ce domaine d'une manière simple. Les liens existant avec des engagements internationaux comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) devraient aussi être clairement établis. On fait état de la difficulté qu'il y a de collaborer avec des pays partenaires qui n'ont pas adhéré à la CEDAW.

27. Les membres du panel et les participants se penchent aussi sur la manière dont les donateurs récompensent les efforts déployés pour parvenir à l'égalité homme-femme et renforcer le pouvoir des femmes. Quelles sont les incitations mises en place à cet effet ? Ils suggèrent de rattacher les travaux sur l'égalité homme-femme aux objectifs de performance et à la rémunération des agents, comme cela est déjà le cas dans certains organismes d'aide.

Séance IV – La question des capacités : quels enseignements les donateurs ont-ils tirés des faits recueillis ?

Animateur : **Ineke van de Pol**, Pays-Bas

Panel :

- **Katja Jobes**, Social Development Advisor, Country Led Approaches and Results Team, DFID
- **Letty Chiwara**, Directrice de programmes interrégionaux, UNIFEM
- **Cathy Gaynor**, consultante pour Irish Aid
- **Stefan Schmitz**, Secrétariat de l'Activité conjointe du GT-EFF sur la GRD

28. Les membres du panel font valoir que le « renforcement des capacités » doit être considéré davantage comme une approche du développement que comme un aspect spécifique du développement. L'insuffisance des capacités vaut pour *tous* les acteurs, qu'il s'agisse des organismes d'aide des gouvernements des pays partenaires ou encore de la société civile. On fait observer que le décalage existant entre les principes et la pratique dans le domaine de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes s'explique en partie par le manque de capacités (compétences, nombre des effectifs, informations et financements) mais qu'il arrive souvent que les donateurs n'aient pas conscience des besoins de capacités touchant à l'égalité homme-femme et à d'autres questions sociales, et qu'ils ne s'attachent donc pas à y répondre.

29. Le renforcement des capacités de gestion axée sur les résultats en matière d'égalité homme-femme requiert des efforts soutenus, s'inscrivant dans le long terme. Les questions touchant à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes doivent être abordées d'une manière systématique, un peu comme une science. Si l'on veut renforcer les capacités à l'appui de l'égalité entre les sexes à l'échelon local, il ne suffit pas de détacher un expert pour une mission de courte durée. Un accès durable à des compétences spécialisées est nécessaire dans l'ensemble des institutions. La coordination entre les donateurs et l'harmonisation des activités de soutien sont donc capitales. Les conseillers pour les questions relatives à l'égalité homme-femme pourraient aussi collaborer davantage avec les économistes pour les aider à aborder des problèmes d'ordre social.

30. On fait valoir que les efforts déployés pour renforcer les capacités de gestion axée sur les résultats dans les pays partenaires devraient prendre appui sur une évaluation des capacités en place dans le secteur public. C'est la raison pour laquelle l'Activité conjointe sur la gestion au service de résultats sur la voie du développement a mis au point un « Capacity Scan » qui, combiné aux outils déjà existants, pourrait permettre aux pays partenaires de conduire une évaluation leur offrant une vision plus claire des déficits de

capacités, leur suggérer des actions à entreprendre et les aider à formuler des demandes de soutien plus ciblées. On note qu'il pourrait être possible d'intégrer la dimension homme-femme dans le « Capacity Scan ».

Séance V – Des moyens novateurs de produire des résultats

Président de séance : **Angela Langenkamp**, Allemagne

31. **Dorthea Damkjaer** présente l'Initiative danoise « Torche de champion de l'OMD3 » qui vise à faire une large place à l'égalité homme-femme dans le programme d'action international. Des torches sont remises à des individus et à des représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile, des médias et des organisations internationales qui s'engagent à "en faire davantage" pour soutenir l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir économique des femmes. La centième et dernière torche sera remise au Secrétaire général des Nations Unies lors de la réunion à haut niveau sur les OMD qui se tiendra en septembre (voir www.mdg3action.um.dk).

32. **Alyson Brody**, Institute for Development Studies, présente la Synthèse du GENDERNET sur les « Approches novatrices pour le financement des organisations féminines » qui s'appuie sur des travaux de recherche réalisés par l'Association pour les droits de la femme et le développement (AWID) et le « GAD Network » ainsi que sur des informations fournies par des organismes d'aide. Elle indique que pour toucher les organisations féminines, les donateurs peuvent faire transiter des fonds par des organisations spécialisées et aussi mettre en place des fonds multidonneurs. Les donateurs devraient aussi envisager de simplifier les procédures de demande de subvention pour les organisations féminines et examiner soigneusement ce qu'il convient de financer et où, de manière à assurer le financement d'un large éventail d'activités dans diverses régions.

33. **Robert Dijksterhuis**, ministre des Affaires étrangères, présente le Fonds pour l'OMD3 des Pays-Bas. Ce fonds de 50 millions EUR a principalement pour objet de financer des activités visant la défense des droits des femmes en matière de propriété et d'héritage ; la possibilité pour les femmes d'accéder à un emploi dans le secteur formel et l'égalité des chances sur le marché du travail ; la participation des femmes à la gouvernance et leur représentation au sein des instances politiques ; et la lutte contre la violence à l'encontre des femmes. Les crédits disponibles sont censés aller à de grandes organisations extérieures au gouvernement, et notamment à des organisations régionales. Plus de 400 propositions de projets ont été reçues du monde entier. M. Dijksterhuis estime que les donateurs pourraient, dans l'avenir, mettre en place conjointement un fonds analogue.

34. **Katherine Blakeslee**, Director, Office of Women in Development, USAID, présente le « One Woman Initiative Fund for Women's Empowerment », qui a été créé en mai 2008. Ce partenariat public-privé d'une dotation de 100 millions USD est centré sur les initiatives en faveur du renforcement du pouvoir des femmes, notamment les initiatives à l'appui de l'entrepreneuriat, du leadership politique et de l'État de droit dans les pays à majorité musulmane et les pays à forte population musulmane.

35. Les **participants** sont heureux de noter la multiplication des initiatives à l'appui du développement, et notamment des fonds destinés à promouvoir l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes. Ils soulignent toutefois la nécessité d'examiner plus avant comment appliquer les principes énoncés dans la Déclaration de Paris aux initiatives verticales et l'importance qu'il y a à faire en sorte que les organisations communautaires de base aient également accès à des financements.

3. Priorités et manifestations à l'échelle mondiale et programme de travail du GENDERNET

i. *Influer sur le programme d'action mondial à l'appui du développement pour 2008 et y prendre part*

Changement climatique

36. **Tamara Levine**, Secrétariat du Réseau du CAD sur l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET) présente le *Projet d'orientations de l'OCDE pour la prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le contexte de la coopération pour le développement*. Ces orientations s'adressent aux membres du CAD et concernent l'alignement du soutien des donateurs sur les stratégies, institutions et procédures des pays partenaires. La prise en compte de l'adaptation au changement climatique y est envisagée selon une approche à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Mme Levine souligne le différentiel de vulnérabilité entre les femmes et les hommes, et fait état des efforts déployés pour prendre en compte dans les orientations les questions touchant à l'égalité homme-femme et au renforcement du pouvoir des femmes.

37. **Milena Mihajlovic** (Suisse), **Emily Esplen** (BRIDGE) et **Päivi Kannisto** (Finlande) réagissent ensuite à l'exposé de Mme Levine. Elles encouragent l'ENVIRONET à mettre à profit les connaissances existantes sur l'égalité homme-femme et sur les secteurs particulièrement touchés par le changement climatique, comme l'agriculture. Les participants recommandent qu'on mette l'accent sur les femmes en tant qu'acteurs — capables de faire face aux impacts du changement climatique — et déconseillent qu'on les considère seulement comme des victimes. Elles soulignent aussi que « les femmes » ne forment pas un groupe homogène. On fait observer que les différents mécanismes de financement destinés à lutter contre le changement climatique (comme le Fonds pour l'environnement mondial) doivent prendre bien davantage en compte les questions d'égalité homme-femme que ce n'est le cas à l'heure actuelle.

Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide (2-4 septembre 2008)

38. **Alexandra Trzeciak-Duval**, Chef de la Division de la coordination des politiques, Direction de la coopération pour le développement, encourage les membres du GENDERNET à poursuivre leurs efforts pour que l'accent soit mis sur l'égalité homme-femme lors du troisième Forum de haut niveau et dans le Programme d'action d'Accra. Les membres devraient envisager en particulier des actions se prêtant à un suivi pour le Programme d'action d'Accra et rechercher des intervenants pour les différentes tables rondes. Mme Trzeciak-Duval évoque aussi les projets relatifs à une manifestation centrée sur les questions d'égalité homme-femme qui se tiendra en marge du Forum de haut niveau.

Réalisation des OMD

39. **Alison Kennedy**, Royaume-Uni, évoque l'appel à l'action lancé par le Premier ministre Gordon Brown en vue d'accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des OMD. Cet appel à l'action sera répété tout au long de l'année 2008, notamment lors de la réunion à haut niveau des Nations Unies sur les OMD prévue le 25 septembre (New York). Une manifestation parallèle centrée sur les questions d'égalité homme-femme est également envisagée durant laquelle le Secrétaire général Ban Ki-moon recevra la 100ème torche de champion de l'OMD3 (voir séance V).

40. De plus, le Groupe de pilotage pour les OMD en Afrique, a été convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies afin de recenser les mesures concrètes à prendre pour réaliser les OMD et d'autres objectifs de développement convenus à l'échelle internationale pour l'Afrique. Le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, s'est engagé, en acceptant une torche de champion de l'OMD3, à mettre à profit sa participation aux travaux du Groupe de pilotage pour appeler l'attention sur les questions

d'égalité homme-femme et de renforcement du pouvoir des femmes et en particulier, sur les scénarios de Gleneagles concernant les investissements à opérer pour réaliser les OMD d'ici la réunion à haut niveau du 25 septembre.

41. L'Assemblée générale des Nations Unies tiendra aussi, le 22 septembre, à New York, une réunion à haut niveau sur le développement en Afrique qui devrait être l'occasion de mobiliser les gouvernements et de les amener à prendre des mesures pour donner suite aux recommandations du Groupe de pilotage pour les OMD en Afrique.

Initiatives des ONG

42. **Cecilia Alemany**, AWID, invite les membres à participer au 11e Forum international de l'AWID sur les droits des femmes et le développement organisé sur le thème « Le pouvoir des mouvements sociaux » (Le Cap, 14-17 novembre 2008). Elle évoque également le « Funders' Forum » qui se tiendra durant la manifestation.

43. **Nerea Craviotto**, WIDE, présente le Forum des femmes qui se tiendra à Accra, le 30 août, et servira de réunion préparatoire au troisième Forum de haut niveau. Le Forum des femmes aura pour mission de réfléchir aux actions à entreprendre après le troisième Forum de haut niveau.

Conférence sur le financement du développement organisée pour examiner la suite donnée au Consensus de Monterrey

44. L'**Ambassadeur Guro Vikor**, Norvège, indique que la Norvège et l'Égypte coprésideront la Conférence sur le financement du développement prévue à Doha (29 novembre-2 décembre) et que la Norvège a l'intention de faire de l'égalité homme-femme une question prioritaire, en s'appuyant sur les conclusions de la Commission de la condition de la femme (CCF) et les recommandations de la réunion préparatoire d'experts tenue à Oslo en septembre 2007. De plus, la Norvège et les cinq commissions régionales des Nations Unies organiseront une manifestation parallèle sur l'égalité homme-femme à Doha.

ii. Rapports succincts des membres et observateurs sur les grands axes de leurs principales priorités et activités actuelles

45. Les représentants des organismes des Nations Unies font observer que le processus de réforme des Nations Unies prend une orientation nouvelle puisqu'après avoir considéré qu'une entité unique pour les questions d'égalité homme-femme était la seule solution possible, on examine aujourd'hui diverses solutions pour intensifier efficacement les efforts déployés pour parvenir à l'égalité homme-femme et renforcer le pouvoir des femmes.

46. BRIDGE annonce aux participants que deux nouveaux Cutting Edge packs, l'un sur la gouvernance et l'autre sur les soins, seront disponibles en septembre 2008. Les prochains packs seront consacrés au changement climatique et aux mouvements sociaux.

47. Voir également le document de séance n° 1 sur les priorités et activités des membres.

iii. Point sur les évolutions en cours au sein du CAD

48. **Bert van Geel**, Pays-Bas, correspondant du CAD pour le GENDERNET, présente l'exercice de réflexion stratégique du CAD (voir le « *Cadre de référence pour l'exercice de réflexion stratégique du CAD* » [DCD/DAC(2008)28/REVI]). Cet exercice est conduit conformément à la recommandation adoptée par le Conseil de l'OCDE dans l'évaluation en profondeur du CAD et a pour objet de réagir aux récents changements intervenus dans l'environnement de la coopération pour le développement. Il est piloté par un

groupe de réflexion mais il s'appuiera sur des consultations menées avec un large éventail de parties prenantes. M. Van Geel annonce qu'il a l'intention de souligner l'importance que revêtent l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans la coopération pour le développement grâce à sa participation active au processus de consultation.

49. M. Van Geel précise aussi que le CAD a rédigé pour le mandat de l'ensemble de ses organes subsidiaires un chapeau commun qui est destiné à valoir pour le long terme. Le mandat individualisé qui a été élaboré pour le GENDERNET, et d'autres groupes, est censé valoir pour le moyen terme. De plus, chaque organe subsidiaire doit fournir des notes d'information pour chaque biennium, sur la base du Programme de travail et budget.

iv. Programme de travail et budget 2007-08 — rapport sur les résultats obtenus

50. Ineke van de Pol, Pays-Bas, Chef de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide, signale que les deux équipes de projet du GENDERNET, créées en 2006, sur l'efficacité de l'aide et pour la conduite de travaux sur « de nouvelles orientations » ou la révision des Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement, ont fusionné. Leurs travaux s'articulent à présent autour de l'efficacité de l'aide et de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

51. L'équipe de projet qui a entrepris de mettre à jour les Lignes directrices du CAD, est parvenue à la conclusion que la stratégie à deux volets — prise en compte systématique des questions d'égalité homme-femme et interventions ciblées — décrite dans les Lignes directrices du CAD conserve sa pertinence et son utilité. Elle s'est rendu compte que ce qu'il fallait, ce n'était pas une révision des Lignes directrices, mais une déclaration venant compléter ces dernières et mettant principalement l'accent sur les possibilités qui s'offrent à la communauté des donateurs de mettre à profit la réalisation des principes et engagements énoncés dans la Déclaration de Paris pour assurer l'égalité homme-femme et renforcer le pouvoir des femmes.

52. C'est ainsi qu'a été établi un avant-projet de principes directeurs relatifs à *l'égalité homme-femme, au renforcement du pouvoir des femmes et à l'efficacité de l'aide* [DCD/DAC/GEN(2008)1]. Dorthea Damkjaer a présenté cet avant-projet au CAD le 18 avril 2008. Les délégués ont souscrit à ce document en se félicitant de son à-propos. Des suggestions quant aux améliorations à apporter ont été formulées et il a été convenu qu'une version révisée du document serait présentée au CAD avant la réunion au niveau des hauts fonctionnaires prévue en décembre 2008.

53. Trois Synthèses sur l'égalité homme-femme, le renforcement du pouvoir des femmes et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ont été récemment finalisées en anglais et elles seront disponibles sous peu en français et en espagnol (« Making the Linkages », « Finding the Entry Points » et « Innovative Funding for Women's Organisations »). Les membres sont invités à indiquer au Secrétariat combien d'exemplaires de ces Synthèses ils souhaitent recevoir.

54. Voir le document de séance n° 3, Rapport sur l'avancement du programme de travail du Réseau.

v. *Programme de travail et budget 2009-10***Résultats attendus en 2009-10 pour le GENDERNET**

3. Orientations stratégiques et pratiques pour mettre l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au service d'un impact renforcé de la Déclaration de Paris sur le développement et de la réalisation des OMD (l'accent sera mis sur le soutien des efforts des partenaires pour consolider l'appropriation démocratique, éliminer les disparités entre hommes et femmes et mieux asseoir la responsabilité mutuelle).

3.1 Recensement et mise en commun de bonnes pratiques pour l'intégration de l'égalité homme-femme et du renforcement du pouvoir des femmes dans les activités de coopération pour le développement au service d'un impact renforcé sur le développement et de la réalisation des OMD.

3.2 Rapport sur les enseignements de l'expérience concernant l'utilisation de la Déclaration de Paris en tant qu'instrument de promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, et diffusion de ces enseignements en collaboration avec les pays partenaires.

3.3 Outils concrets propres à faciliter les efforts des donateurs et des pays partenaires pour renforcer les moyens d'action des femmes de manière à consolider l'appropriation démocratique, renforcer la responsabilité mutuelle et améliorer les résultats obtenus sur la voie du développement.

55. Le GENDERNET continuera de mettre l'accent sur l'efficacité de l'aide (notamment sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra) durant le biennium 2009-10, en mettant à profit les résultats obtenus en 2007-08. De nouvelles modalités de mise en œuvre du programme de travail sont actuellement à l'étude. L'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide sera dissoute. Il est convenu qu'une plus grande attention devra être accordée à la communication et à la diffusion des produits du GENDERNET, notamment dans les pays partenaires.

56. Compte tenu des résultats attendus en 2009-10, les travaux pourraient éventuellement s'articuler autour de trois grands thèmes — Appropriation, Responsabilité mutuelle et Résultats — mais il faudrait veiller à établir les liens nécessaires entre chaque thème et faire en sorte que les groupes ne travaillent pas de manière cloisonnée.

57. L'Irlande, les Pays-Bas et le Royaume-Uni expriment le souhait de mener des travaux sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement. Les Pays-Bas notent qu'ils pourraient aussi être intéressés par des travaux sur la responsabilité mutuelle. La Suède se dit intéressée par les trois sujets.

58. Des suggestions spécifiques découlant de la réunion de l'équipe de projet sur l'efficacité de l'aide (7 juillet) et de l'*Atelier sur la gestion, l'obtention et la mesure des résultats en matière d'égalité des genres et d'autonomisation des femmes* (7 et 8 juillet) portent notamment sur la conduite de travaux dans les domaines suivants : dialogue politique/sur les mesures à prendre, Synthèses reposant sur les études de cas et les exposés présentés lors de l'Atelier du mois de juillet, prise en compte des questions d'égalité homme-femme dans les approches fondées sur des programmes (y compris dans le cadre du soutien budgétaire et des approches sectorielles), cadres de gestion des finances publiques, incitations à combler l'écart existant entre les principes et la pratique, transparence, répartition des tâches et bonnes pratiques dans le domaine de l'évaluation de l'égalité homme-femme.

59. Aussi bien le correspondant du CAD (Bert van Geel) que les membres soulignent combien il est important d'avoir un programme de travail très ciblé qui soit à la fois réalisable et suffisamment souple pour tenir compte de l'évolution des besoins. Les décisions relatives aux produits spécifiques à générer devraient être prises en fonction de ce qui serait le plus utile pour une « masse critique » de membres du Réseau et de leurs collègues des organismes d'aide.

60. Il est convenu que les membres intéressés travailleront en collaboration avec le Bureau **au sein d'un groupe élargi pour préparer une proposition spécifique de programme de travail d'ici la fin octobre 2008**, compte tenu des résultats du troisième Forum de haut niveau d'Accra et de la réunion à haut niveau des Nations Unies sur les OMD (septembre 2008). L'Irlande exprime le souhait de rejoindre le groupe élargi. Les autres membres désireux de faire de même sont invités à en informer le Secrétariat.

4. Élection du Président et du Bureau

61. **Richard Carey**, Directeur, Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, préside les élections. Il indique que les Bureaux de tous les organes subsidiaires prendront désormais leurs fonctions le 1^{er} janvier de chaque année.

62. Katherine Blakeslee (États-Unis) démissionne de ses fonctions au Bureau mais demeurera un membre actif du GENDERNET. Le Directeur et les membres la remercient pour la contribution qu'elle a apportée pendant plusieurs années au bon fonctionnement du Réseau.

63. Dorthea Damkjaer (Danemark) est réélue Présidente. Ineke van de Pol (Pays-Bas) et Angela Langenkamp (Allemagne) sont réélues en tant que membres du Bureau et Diana Rivington (Canada) est nommée nouveau membre du Bureau. Mme Rivington entrera officiellement en fonctions le 1^{er} janvier 2009.

